

# CHSCT 19 NOV 15

Etaient présents Madame Dudillieu et Messieurs Vaquette, Bournisien, Tailliez et Marie.

Monsieur Marie, président du CHSCT, était assisté de Madame Dudillieu.

Monsieur Vaquette était le secrétaire du CHSCT.

## **1. INFORMATION CONSULTATION DES MEMBRES DU COMITE D'ETABLISSEMENT SUR LE PROJET GEODE**

Madame Dudillieu a remis l'ensemble du dossier.

C'est un sujet datant de 2014.

On a une seconde réunion CHSCT qui se tient avant la seconde réunion de CE.

Le dossier est identique pour les différentes institutions représentatives à savoir CCE, CE et CHSCT.

Le déploiement est prévu dès février. Quatre lots sont définis.

On a un environnement test mis à disposition avec une animation des opérateurs concernés.

L'Outil s'accompagne d'un accès intranet.

On a annoncé initialement dans le dernier CHSCT un début du déploiement vers janvier mais finalement ce sera vers février.

Monsieur Tailliez demande qui sera les formateurs.

Le moniteur pour les chauffeurs et le responsable pour le service contenant.

Monsieur Vaquette demande si ces derniers ont bénéficiés d'une formation.

Monsieur Roche Rudy a déjà été formé.

Les chauffeurs seront accompagnés lors des tournées finalement.

Madame Dudillieu indique qu'il y a une définition des changements qui vont être opérés.

Elle en fait une lecture succincte :

*Le déploiement du projet GEODE emporte des conséquences sur les conditions de travail des salariés d'ITM LAI soit en les facilitant (utilisation d'un PDA), soit en supprimant des tâches.*

**CHANGEMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES CHAUFFEURS :**

*Les chauffeurs seront désormais équipés d'un PDA.*

*La Direction rappelle que l'utilisation d'un PDA va dans le sens d'une facilitation/ amélioration des conditions de travail avec :*

- *La disparition du décompte de palettes et autres contenants au moment de la reprise repris sur le PDV.*
- *Mais surtout la disparition de la traçabilité papier des livraisons (déchirure des étiquettes directionnelles) et des reprises (disparition de l'enregistrement des retours sur le BL).*

*Bien entendu, les chauffeurs seront formés à l'utilisation de ce nouvel outil.*

**CHANGEMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES CONTROLEURS :**

*Les contrôleurs « retour » seront désormais équipés d'un PDA.*

*La Direction rappelle que l'utilisation d'un PDA va dans le sens d'une facilitation/ amélioration des conditions de travail avec :*

- *La disparition de l'enregistrement papier des contrôles retours des lots palettes (élargissement de l'usage du PDA à tous les retours : piles de palettes, palettes de caisse plastic, retours de marchandises et balles de déchets).*

*Bien entendu, les contrôleurs seront formés à l'utilisation de ce nouvel outil.*

**CHANGEMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LE SERVICE CONTENANTS :**

*La mise en œuvre de GEODE entraîne :*

- *La disparition de la saisie des retours des retours de palette dans ZEBRE.*
- *L'apparition d'une tâche d'administration des anomalies (gestion des écarts prévu/ réalisé en livraison et en retour).*

*Bien en entendu le personnel de service contenants seront formés à l'usage du back office GEODE.*

**CHANGEMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR TOUS LES AUTRES SERVICES UTILISATEURS DES DONNEES CONTENANTS :**

*Ces utilisateurs seront formés à l'usage du back office GEODE.*

Monsieur Vaquette demande s'il y aura un impact social. En effet, il serait navrant qu'une amélioration des conditions soit néfaste au niveau de l'emploi.

Monsieur Marie indique qu'une amélioration des conditions de travail n'engendre pas systématiquement une réduction des effectifs.

Il y a un engagement de la Direction en termes d'effectifs chauffeur.

Monsieur Vaquette indique qu'il y a en effet trois postes à pourvoir dans la population chauffeur. Si des salariés partent à la retraite, on pourrait avoir en effet semble t il un maintien des effectifs.

Monsieur Marie indique que l'on a toujours entendu dire qu'il n'y avait pas de recrutement dans la population chauffeur.

Monsieur Vaquette indique que c'était vrai durant quelques années.

Effectivement, indique Monsieur Marie. Aujourd'hui, il y a du recrutement.

Monsieur Vaquette indique que cela fait suite, sauf erreur de sa part, à un engagement du PSE.

Monsieur Marie indique que l'outil a pour but de fiabiliser la traçabilité des contenants. On ne peut pas éviter les craintes, face à des changements. Toutefois, elles ne sont pas toujours légitimes.

Madame Dudillieu fait procéder au vote.

Résultat du recueil d'avis : favorable à l'unanimité.

Monsieur Vaquette indique que lors de la réunion CE, le vote n'aura pas la même portée. Le CHSCT ayant pour vocation de n'aborder qu'un avis sur les conditions de travail.

Monsieur Tailliez indique que ce ne sera pas le même contexte.

Monsieur Marie indique qu'il apportera les mêmes réponses.

Fin de réunion

Le secrétaire du CHSCT  
Vaquette Olivier

Le 24 novembre 2015

